

**ASSOCIATION BELGE DE SCIENCE POLITIQUE
QUATRIEME CONGRES/LOUVAIN/24 & 25 AVRIL 2008**

TRIBUNE DES JEUNES CHERCHEURS EN SCIENCE POLITIQUE

**Le « parti de contre-chant » : Un particularisme dans la nébuleuse populiste
Une contribution dans le malaise des définitions**

BOSCHER Eric

*Centre d'Etude Politique d'Europe du Nord, IEP Lille, Université Lille2
Doctorant sous la direction de Michel HASTINGS, professeur des universités*

Le but de cette contribution est triple. Il consiste premièrement à tenter d'isoler un particularisme dans la nébuleuse populiste de l'extrême droite, en prenant en considération toute la seconde moitié du XXème siècle et l'aube du XXIème. Deuxièmement, il propose une échelle des différents degrés de perturbation que les partis nouvellement labellisés exercent sur les systèmes partisans traditionnels. Enfin, il cherche à établir une relation entre degré de perturbation et mode de scrutin. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans une démarche résolument comparative.

De l'emploi du « populisme »

Commencer à rédiger ces lignes en nous lamentant sur le manque de clarté et les doutes entourant l'utilisation du terme « populisme », dans le cadre d'une analyse scientifique¹, relève presque du poncif.

« Que faut-il entendre au juste, toutefois, par « populisme » ? L'expression est à la mode. Mais il n'y a pas, comme le notent tous les auteurs qui ont cherché à le définir, de terme plus insaisissable. »²

En effet, dans la littérature scientifique comme dans les médias, ce terme à l'usage descriptif et plutôt péjoratif, apparu au XIXème siècle avec l'émergence des démocraties modernes, est réemployé depuis les années 1980 sans être fondamentalement problématisé.

Le label de « populiste » a été attribué tant par les chercheurs que par les journalistes à des partis aussi divers que le FPÖ (Autriche), le FN (France), le Vlaams Blok (Belgique), le Dansk Folkeparti (Danemark), le Movimiento Quinta República (Venezuela), la Ny Demokrati (Suède), le Fremskrittpartiet (Norvège), la Liste Pim Fortuyn (Pays-Bas) et cette liste ne pourrait être exhaustive.

De plus, comme le souligne Yves Mény et Yves Surel³, l'action, l'attitude ou les déclarations de personnages politiques, dont les références démocratiques sont solides, ont été parfois taxées de « populisme », les auteurs citent en exemple Jacques Chirac, Bill Clinton ou Tony Blair. Ils rappellent également que Juan Domingo Peron et Gamal Abdel Nasser furent autrefois qualifiés de la même manière.

¹ PANIZZA F., *Populism and the mirror of democracy*, Verso, 2005.

² MAYER N., « Votes populaires, votes populistes », *revue Hermès*, n°42, CNRS, 2005.

³ MENY Y., SUREL Y., *Par le peuple, pour le peuple*, Fayard, 2000.

Olivier IHL considère quant à lui que « sollicitée sans vergogne, la notion de populisme ne cesse de gagner en extension ce qu'elle perd en capacité de désignation »⁴.

Définir le « populisme » : une gageure

Le populisme semble polymorphe, il trahit surtout la difficulté pour l'observateur de mettre des mots sur de nouveaux modes d'expression politique. En parcourant des ouvrages ne relevant pas du domaine scientifique, le lecteur ne se voit jamais offrir de définition du terme populiste, mais comprend qu'il s'agit d'une menace aux contours flous pour la démocratie, fait remarquer Pierre-André Taguieff⁵. Il constate également que le populisme habille des discours de teneurs idéologiques très diverses.

« Les populismes politiques se présentent comme des mobilisations ou des régimes compatibles avec n'importe quelle idéologie (socialisme, nationalisme, fascisme, anarchisme, libéralisme, etc.) »

Taguieff en déduit par conséquent que le populisme n'est ni de droite, ni de gauche.

« Le sens imprécis du terme « populisme » recèle une commodité et un inconvénient. D'un côté, il permet aux personnalités politiques et aux leaders d'opinion de l'utiliser à leur guise pour clouer au pilori ceux qui dérangent, populistes réels ou supposés qui évidemment leur répondent en leur reprochant les pires vilenies. Mais de l'autre, il rend extrêmement difficile sa définition en tant que concept tant soit peu générique : le populisme se révèle fort peu soluble dans la science politique. »⁶

Ecrire ici qu'aucune définition du populisme n'a été proposée serait négliger les fastidieux travaux de Ghita Ionescu et Ernest Gellner⁷ ainsi que les diverses tentatives de chercheurs confirmés. Margaret Canovan⁸ a préféré pour sa part dresser une typologie des variantes du populisme plutôt que de définir strictement le terme. Elle stigmatise pourtant le populisme comme une rhétorique anti-élitiste qui exalte le peuple et insiste sur le pathos de « l'homme du commun »⁹.

Les leaders populistes aiment se présenter comme la « voix du peuple » voire l'incarnation du peuple. La difficulté de définir le populisme tient probablement de son étymologie et à la difficulté de définir la notion de « peuple ». Les interprétations du latin « POPULUS » et du grec « DEMOS » sont sources de débats ininterrompus, nous pouvons nous poser des questions relatives à la composition du peuple, aux critères d'inclusion et d'exclusion qui le définissent.

Il semblerait que le discours populiste ne veuille pas s'embarrasser avec des interrogations touchant à la philosophie politique et profite des incertitudes entourant la notion de « peuple »¹⁰ pour apporter des réponses simplificatrices. En effet, les populistes affirment capter et exprimer l'opinion du peuple, comme si le peuple était d'emblée un tout homogène et identifié.

⁴ IHL O., CHENE J., VIAL E., WATERLOT G., *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La découverte, 2003.

⁵ TAGUIEFF P.A., *L'illusion populiste*, Flammarion, 2007.

⁶ HERMET G., «Populisme des anciens, populisme des modernes, populisme libéral-médiatique », dans *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, op cit.

⁷ GELLNER E., IONESCU G., *Populism*, Weidenfeld and Nicholson, 1969.

⁸ CANOVAN M., *Populism*, New York and London, Harcourt Brace Jovanovich, 1981.

⁹ CANOVAN M., « Trust the people ! Populism and the two faces of democracy », *Political Studies*, n°47, 1999.

¹⁰ BRAS G., *Les ambiguïtés du peuple*, Ed Pleins Feux, 2007.

Populisme et extrême-droite

Nous nous intéressons dans cette contribution au « populisme de la droite radicale »¹¹ dans les démocraties européennes occidentales. Différencier droites populistes et droites extrêmes se révèle problématique, Gilles Ivaldi préfère admettre la « diversité des droites extrêmes et populistes »¹² plutôt que de les distinguer formellement.

« Populisme de droite », « nouvelle droite », « national-populisme », « droite nationale », « nouveau populisme » ou encore « droite radicale », les étiquettes ne manquent pas pour désigner un « phénomène politique multiforme dont l'unité se retrouve dans une allergie forte aux valeurs, institutions et règles de la démocratie constitutionnelle et une remise en cause du principe d'égalité humaine »¹³.

Le populisme mérite une définition à la hauteur de son message, i.e. floue et englobante. Le populisme se résume à « un appel à l'homme ordinaire et à son bon sens supposé supérieur » selon Hans-Georg Betz¹⁴, et il convient alors de considérer le populisme, en politique, comme un style¹⁵. Entre la « droite dure » qui regroupe les néo-nazis ou néo-fascistes et la droite électorale traditionnelle s'intercale, avec un certain succès depuis les années 1970, une « extrême-droite atypique »¹⁶ et opportuniste, qui ne correspond plus aux formats traditionnels.

L'émergence et l'installation d'une nouvelle vague de partis d'extrême droite dans le paysage politique de l'Europe occidentale ont donné lieu à une abondante littérature scientifique, les travaux ont prioritairement porté sur l'idéologie de ces formations, la sociologie de leurs adhérents et militants ainsi que sur l'évolution de leurs résultats électoraux. Renonçant à définir formellement « le populisme » ou « l'extrême droite », nous ambitionnons ici de proposer une contribution dans le malaise des définitions et d'isoler un particularisme dans cette nébuleuse. Si, dans un premier temps, la brusque émergence de ces formations étaient associés à une sorte de « surprise électorale »¹⁷, l'installation durable de ces partis atypiques dans le paysage politique européen oblige à une tentative de définition.

Hypothèses

H1. Il existe un sous-groupe ou particularisme, parmi les partis de la droite populiste et extrême, identifiable dans plusieurs démocraties européennes occidentales.

H2. Ces partis peuvent exercer différents degrés de perturbation sur les systèmes partisans traditionnels à des échelles différentes en distinguant l'échelle locale de l'échelle nationale.

H3. Les degrés de perturbation exercés par ces partis diffèrent selon le mode de scrutin.

¹¹ BETZ H-G, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, coll CEVIPOF, ed Autrement, 2004.

¹² IVALDI G., *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale*, la documentation française, Paris, 2004.

¹³ PERRINEAU P., « L'extrême droite en Europe : des crispations face à la société ouverte », in PERRINEAU P., *« Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites »*, Ed de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2001.

¹⁴ BETZ H-G, *Radical Right-Wing Populism in Western Europe*, New York, St Martin's Press, 1994.

¹⁵ WILES P., « A syndrome not a doctrine », in IONESCU G., GELLNER E. (eds), *Populism: Its meaning and national characteristics*, London, 1969.

¹⁶ CAMUS J-Y, « Métamorphoses de l'extrême droite en Europe », *Le Monde Diplomatique*, mai 2002.

¹⁷ HASTINGS M., « La surprise électorale ou les infortunes de l'énonciation », in DABENE O., HASTINGS M., MASSAL J., *La surprise électorale. Paradoxes du suffrage universel*, Edition Karthala, Paris, 2007.

Une contribution dans le malaise des définitions

Afin de construire notre nouveau label, nous nous appuyerons sur une méthodologie confrontant des éléments empiriques à des travaux théoriques caractérisant « l'extrême droite ». Pierro Ignazi, Paul Taggart, Cas Mudde et Herbert Kitschelt notamment, ont tenté avec quatre modèles théoriques originaux de donner sens à cette notion sans parvenir au consensus quant à sa nature.

Quatre cadres théoriques pour identifier l'extrême droite

Pierro Ignazi propose, dans un premier temps¹⁸, de prendre en considération trois critères pour identifier la famille des partis d'extrême droite. Premièrement, le critère spatial permettrait de positionner l'objet étudié sur un continuum gauche-droite, ensuite, le critère historico-idéologique devrait pointer ou non la revendication d'une filiation avec le fascisme historique, enfin, le critère attitudinal-systémique devrait étudier l'attitude face au système politique. Ultérieurement, Ignazi réduira son modèle à deux critères¹⁹, la localisation sur l'axe gauche-droite et l'analyse de l'idéologie et des valeurs, impliquant une acceptation a priori de l'axe gauche-droite et une méthodologie conjuguant l'avis de spécialistes (*expert judgement*), et les analyses du comportement législatif (*legislative behaviour*), des enquêtes (*mass survey*) et du contenu des documents à caractère politique (*policy documents*). Ignazi ajoute que la référence au fascisme suffirait à affilier un parti à l'extrême droite, toutefois, peu de partis revendiqueraient un tel héritage.

Ignazi distingue finalement les partis d'extrême droite entre traditionnels (*traditional*) et post-industriels (*post-industrial*).

Paul Taggart distingue quant à lui extrême droite conventionnelle (*conventional extreme right*) et nouveau populisme (*new populism*) en considérant la continuité historique comme une variable discriminante²⁰. Les nouveaux partis populistes (*new populist parties*) se caractériseraient, selon lui, par un ensemble de critères idéologiques et organisationnels, mais également par les caractéristiques sociologiques de son électorat. Une attitude anti-système (*anti-established parties*) fondée sur une critique constante des partis de gouvernement, une évocation du peuple impliquant tacitement des critères d'inclusion et d'exclusion, une conception économique néo-libérale, une organisation centralisée conjugée à une personnalisation du parti par un leader charismatique et un électorat jeune, masculin et travaillant dans le secteur privé révéleraient typiquement le nouveau populisme qui, mieux que le néo-fascisme, serait en mesure de répondre aux problématiques sociétales contemporaines. Toujours selon Taggart, le nouveau populisme serait la réponse, à droite, aux écologistes de l'ère post-industriel.

Cas Mudde considère pour sa part le nationalisme, la xénophobie, le chauvinisme social et la loi et l'ordre comme des caractéristiques référant directement au terme d'extrême droite²¹. Il souligne que l'extrême droite ne détiendrait pas le monopole de ces valeurs puisque les conservateurs auraient recours occasionnellement à ces thèmes, toutefois précise-

¹⁸ IGNAZI P., «The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe», *European Journal of Political Research*, Amsterdam, vol. 22, n° 1, juillet 1992.

¹⁹ IGNAZI P., «Les partis d'extrême droite : les fruits inachevés de la société postindustrielle», in P. PERRINEAU, «*Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*», l'Aube, La Tour d'Aigues, 2001.

²⁰ TAGGART P., «New Populist Parties in Western Europe», *West European Politics*, London, vol. 18, n° 1, janvier 1995.

²¹ MUDDE C., «Expliquer le succès de l'extrême droite», *Politique*, Bruxelles, n° 21, novembre 2001.

t-il, cette combinaison de quatre éléments formerait le noyau de l'idéologie de l'extrême droite.

Le nationalisme ferait écho à l'idée selon laquelle l'Etat comme unité politique et la Nation comme unité culturelle devraient se recouvrir²². Sur ce point, Mudde distingue d'une part les partis d'extrême droite qui souhaiteraient une nation culturellement homogène, mais pas nécessairement sur le plan ethnique, et d'autre part, les nationalistes ethniques (*ethnic nationalists*) qui souhaiteraient le rapatriement des non-nationaux. Si les partis d'extrême droite stigmatisait les valeurs culturelles d'autres communautés ethniques, ils pourraient aussi rejeter des sous-groupes de leurs propres communautés tels que les homosexuels. L'immigration et la perspective du multiculturalisme²³ seraient considérées comme des menaces, une immigration de masse et incontrôlée conduirait le pays à la ruine, les immigrés étant associés à l'augmentation de la criminalité et accusés d'abuser des œuvres sociales (*welfare state*), d'où la promotion d'un chauvinisme social et de la mise en place de mesures protectionnistes favorables aux entreprises et travailleurs nationaux.

Les partis d'extrême droite auraient en commun de diffuser un discours critique (*politics of resentment*) envers les partis traditionnels, considérés comme corrompus et soupçonnés d'entretenir des liens officieux en vue de partager le pouvoir.

Herbert Kitschelt²⁴ propose une typologie des partis d'extrême droite en distinguant trois idéaux-types : « *authoritarian and capitalist appeals* », « *populist antistatist appeals* » et « *racist authoritarian and welfare chauvinist appeals* ».

Le premier cité correspondrait à la nouvelle droite radicale (*New Radical Right*) et constituerait une réponse à la mouvance de la nouvelle gauche post-industrielle. La stratégie de la nouvelle droite radicale reposerait sur une formule gagnante²⁵, soit un refus d'une hausse des impôts et une opposition aux immigrés non-occidentaux. Cette formule simpliste ne devrait pas cacher quelques éléments d'une idéologie plus fine relatifs à la notion de citoyenneté ou des procédures de décision collective.

Les partis appartenant à la seconde catégorie multiplieraient les appels populistes contre le gouvernement, la classe politique en général et les partis traditionnels en particulier, mais prêteraient moins d'attention aux thèmes du multiculturalisme, de l'environnement, de la libération sexuelle ou de la participation politique directe.

Enfin, les partis appartenant à la troisième catégorie se distingueraient en n'embrassant pas les théories ultra-libérales et en prônant une redistribution des revenus réservée aux seuls nationaux, les immigrés étant considérés comme des parasites du système solidaire. Cette catégorie ne devrait pas être assimilée au fascisme selon Kitschelt.

Si la communauté scientifique semble s'accorder sur l'usage du label d'extrême droite, « *there is no consensus on the exact definition of the term* »²⁶.

Ignazi, Taggart et Kitschelt ont cherché à distinguer, au sein de l'extrême droite, les partis hérités de l'ère industrielle des partis issus de l'ère postindustrielle. Pour sa part, Mudde relève la propension des partis d'extrême droite à diffuser un discours critique envers les partis traditionnels. Tous ces travaux ont leur pertinence et leur intérêt, mais nous

²² MUDDE C., «The Single-Issue Thesis : Extreme Right Parties and the Immigration Issue», *West European Politics*, Londres, vol. 22, n° 3, juillet 1999.

²³ TAYLOR C., *Multiculturalisme*, Flammarion, 1999.

²⁴ KITSCHOLT H., *The Radical Right in Western Europe. A Comparative Analysis*, University of Michigan Press, Ann Arbor, 1997.

²⁵ PERRINEAU P., « Préface », in BETZ H., *La droite populiste en Europe*, op. cit., p 10.

²⁶ MUDDE C., «The War of Words Defining the Extreme Right Party Family», *West European Politics*, Londres, vol. 19, n°2, 1996.

considérons, pour notre part, le populisme comme un style politique et non comme une idéologie. La difficulté d'analyse de l'extrême droite se situe dans la diversité de son expression. Kitschelt distingue trois idéaux-types, mais l'attitude des partis d'extrême droite postindustriels est changeante et opportuniste. Nous considérons qu'il est nécessaire d'étudier l'extrême droite en différenciant des sous-groupes et en combinant des critères de définition souples. L'opportunisme manifesté par les partis d'extrême droite postindustriels, qui entend répondre aux nombreuses inquiétudes générées par l'accélération de la mobilité internationale et l'ouverture des pays occidentaux, produit des programmes hybrides qui n'épousent plus exactement les vieux moules idéologiques de l'extrême droite traditionnelle.

Les tentatives de typologie doivent tenir compte de ce polymorphisme.

Un particularisme dans la nébuleuse populiste

Nous émettons l'hypothèse qu'il existe un ensemble de partis, constituant un sous-groupe de la droite populiste et extrême et se caractérisant singulièrement par la conjonction d'un certain nombre de critères.

Nous décidons d'appeler « **parti de contre-chant**²⁷ », tout parti qui répondra aux cinq critères suivants :

1/ CRITERE D'HISTORICITE

Le parti de contre-chant a été créé à partir des années 1970, il n'est pas un héritier des régimes fascistes ou nazi. L'Europe occidentale a connu trois grandes vagues d'extrême droite : la première dans les années 1930 sur fond de marasme économique, la seconde au lendemain de la deuxième guerre mondiale à l'initiative de quelques néo-fascistes et néo-nazis et la troisième à partir des années 1970, soit au début de l'ère post-industrielle. Nous réinvestissons partiellement la distinction opérée par Ignazi entre extrême droite traditionnelle et post-industrielle, ainsi que celle opérée par Taggart entre extrême droite conventionnelle et nouveau populisme, la continuité historique demeurant une variable discriminante.

2/ CRITERE DE PERSONNALITE

Le leader charismatique²⁸, en général le fondateur, est l'incarnation du parti centralisé. La transmission du pouvoir met en péril l'organisation voire l'existence du parti lui-même. Il s'agit d'une personnification du pouvoir dans un contexte où « *il y a une forte tendance à l'exploitation d'un charisme supposé des leaders partisans [...] le style plébiscitaire de la politique moderne [ayant] renforcé la position de quelques leaders* »²⁹.

²⁷ « Contre-chant » est un terme musical désignant une forme primitive du contrepoint et correspondant au premier moment du développement de la *polyphonie* : il s'agit d'une ligne mélodique secondaire, jouant dans le même temps que la ligne mélodique principale, et sur laquelle ses variations sont très strictement calquées. La tradition lyrique a intimement lié la notion constitutive de « chant » à celles de *célébration* et d'*expression* tout en lui conférant une dimension d'*universalité*. Ce réseau sémantique dans lequel elle s'inscrit, à la fois musical et littéraire, serait susceptible de nourrir notre propos de nombreuses analogies mais aucune ne peut être observée strictement : nous procédons à un réinvestissement de la notion de « contre-chant » en faisant fond, certes, sur ce réseau sémantique, mais en ne retenant proprement qu'une détermination par opposition (différence constante de hauteur de notes entre les deux mélodies) en même temps que par dépendance (les variations de la mélodie secondaire sont calquées sur celles de la principale).

²⁸ VAN DER BRUG W., MUGHAN A., « Charisma, Leader Effects and Support for Right-wing Populist Parties », *Party Politics*, vol 13, n°1, 2007.

²⁹ DAALDER H., « The Dutch Party system, from segmentation to polarization », in DAALDER H., *Party system in Denmark, Austria, Switzerland, Netherlands and Belgium*, Londres, Pinter, 1987.

3/ CRITERE DE POSTURE

Le parti de contre-chant adopte une posture de refus et de repli dès sa création. Il se définit d'abord « contre » (anti-fiscalisme, anti-Europe, anti-immigrés, anti-establishment...). Cette posture lui permet d'attirer aisément les votes protestataires et de brouiller les clivages traditionnels³⁰. En occupant l'espace du repli par rapport à un nouvel axe de clivage transversal opposant société d'ouverture et société de repli -axe né des bouleversements à l'échelle mondiale désignés à défaut de mieux par le terme de « globalisation »- stimulant un réflexe nationaliste alimenté par deux processus³¹, le parti de contre-chant parvient à mobiliser un électorat hétérogène. De plus, le parti de contre-chant conteste « *les partis du gouvernement et plus généralement des titulaires de pouvoir des différents champs sociaux, sans pour autant remettre en cause les idéaux et institutions démocratiques* »³² et participe au jeu électoral, usant des « *politics of resentment* » mentionnées par Mudde. Nous retrouvons ici des éléments caractérisant la nouvelle droite radicale décrite par Kitschelt.

4/ CRITERE DE PROGRAMME HYBRIDE

Opportuniste, le parti de contre-chant prône une économie libérale hybride parfois teintée de chauvinisme. Ainsi, dans un même programme, l'anti-fiscalisme peut côtoyer certaines formes de protectionnisme, tandis que les critiques du *welfare state* et des aides sociales accordées aux immigrés peuvent supposer implicitement le maintien du système de solidarité avec l'application d'un principe de « préférence nationale »³³. Ces contradictions trahissent la volonté de faire la synthèse des attentes d'un électorat hétérogène³⁴ composé d'une part d'entrepreneurs, d'artisans, de commerçants et de professions libérales, et d'autre part d'ouvriers et de salariés³⁵ qui ne se mobilisent plus en faveur des partis travaillistes, socialistes ou sociaux-démocrates engagés pour la plupart sur « la troisième voie ». Notons que dans la typologie développée par Kitschelt, la catégorie « *racist authoritarian and welfare chauvinist appeals* » ne s'apparente pas au fascisme.

5/ CRITERE D'INDIVISIBILITE

Le parti de contre-chant cherche à attirer les électeurs sur l'ensemble du territoire national au-delà des clivages politiques traditionnels, culturels ou linguistiques, et considère la Nation et l'Etat comme un tout menacé par les cultures immigrantes, il se distingue des partis autonomistes et indépendantistes par son électorat hétérogène qui se retrouve sur la question du nationalisme.

Afin de confronter des éléments empiriques au cadre théorique caractérisant les partis de contre-chant, nous décidons de sélectionner douze formations de la droite populiste et extrême agissant dans neuf pays européens et de présenter nos résultats dans un tableau synthétique retenant dix critères, cinq inclusifs et cinq exclusifs. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège et la Suisse sont concernés par cette étude comparée.

³⁰ LIPSET S., ROKKAN S., *Party Systems and Voter Alignments*, Free Press, 1967.

³¹ DELWIT P., DE WAELE J.-M., REA A., «Comprendre l'extrême droite» in DELWIT P., DE WAELE J.M., REA A., «*L'extrême droite en France et en Belgique*», Complexe, Bruxelles, 1998.

³² SCHEDLER A., « Anti-Political-Establishment Parties », *Party Politics*, 1996.

³³ LECOEUR E., *Dictionnaire de l'extrême droite*, Larousse, 2007. «La préférence nationale» aurait été théorisée par les clubs de la Nouvelle Droite et figure en bonne place dans le programme du Front National français dès 1973. Une commission du Club de l'Horloge l'a publiée : LE GALLOU Y., *La préférence nationale : réponse à l'immigration*, Albin Michel, 1985.

³⁴ MAYER N., *Ces Français qui votent FN*, Flammarion, 1999.

³⁵ MAYER N., *Ces Français qui votent Le Pen*, Flammarion, 2002.

**PARTIS DE CONTRE-CHANT :
APPLICATION DES CRITERES A 12 PARTIS**

| Partis Critères | AN MSI | DF | DVU | FPÖ | FrP (NO) | FrP (DK) | FN | LN | LPF | MNR | UDC | VB |
|--|-----------|----|-----|-----|-------------|-------------|----|----|-----|-----|-----|----|
| <i>Critères d'inclusion</i> | | | | | | | | | | | | |
| Non-héritier du néo-fascisme ou néonazisme | | X | | | X | X | X | | X | X | | |
| Personnification forte du parti | | X | | | X | X | X | | X | X | | |
| Posture de refus et de repli | | X | | | X | X | X | | X | X | | |
| Programme économique hybride | | X | | | X | X | X | | X | X | | |
| Séduit au-delà des clivages traditionnels | | X | | | X | X | X | | X | X | | |
| <i>Critères d'exclusion</i> | | | | | | | | | | | | |
| Héritier du néo-fascisme ou néonazisme | X | | X | | | | | | | | | |
| Personnification faible du parti | | | | X | | | | | | | X | X |
| Défend une idéologie forte | | | X | | | | | | | | | |
| Programme économique ultra-libéral | | | | X | | | | | | | | |
| S'appuie sur les clivages traditionnels | | | | | | | | X | | | | X |

AN [ex-MSI] : ALLEANZA NAZIONALE [ex-MOVIMENTO SOCIALE ITALIANO] (Italie)

DF: DANSK FOLKEPARTI (Danemark)

DVU : DEUTSCHE VOLKSUNION (Allemagne)

FPÖ: FREIHEITLICHE PARTEI ÖSTERREICHS (Autriche)

FrP (NO) : FREMSKRITTSPARTIET (Norvège)

FrP (DK) : FREMSKRIDTSPARTIET (Danemark)

FN (FR): FRONT NATIONAL (France)

LN: LEGA NORD (Italie)

LPF: LIJST PIM FORTUYN (Pays-Bas)

MNR: MOUVEMENT NATIONAL REPUBLICAIN (France)

UDC: UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE (Suisse)

VB: VLAAMS BELANG [ex-VLAAMS BLOK] (Belgique)

LECTURE DU TABLEAU ET INTERPRETATION DES RESULTATS :

ALLEMAGNE

Créé en 1971, la Deutsch Volkunion (DVU) défend une idéologie nettement nationaliste et militariste. Son fondateur, Gerhard Frey, verse volontiers dans l'antisémitisme et le révisionnisme, faisant occasionnellement l'apologie du IIIème Reich, tandis que certains de ses membres organisent des rassemblement pro-nazis en Allemagne.

La DVU parvient localement à réussir quelques percées, mais reste très marginal au plan national³⁶. En 1998 par exemple, la DVU rassemble 12.9% des voix en Saxe-Anhalt (ex-RDA) aux élections régionales et seulement 1.2% des voix sur l'ensemble du territoire aux élections législatives.

La DVU est sans équivoque un parti néonazi et ne peut en aucun cas recevoir le label de parti de contre-chant.

AUTRICHE

Parti national libéral, courant minoritaire de la droite autrichienne, le Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ) est créé en 1956 et participe en 1983 à une coalition gouvernementale avec le parti socialiste. La prise en main du parti par Jörg Haider en 1986 métamorphose l'image du parti³⁷. Haider adopte un discours anti-establishment, multiplie les déclarations nationalistes et les critiques adressées aux partis traditionnels.

Le FPÖ monte en puissance sous l'impulsion de son leader. En 1990, il obtient 16.6% des suffrages exprimés et 33 sièges sur 183 lors des élections législatives, puis 26.9% et 52 sièges en 1999. En 2000, le FPÖ entre au gouvernement et obtient cinq portefeuilles ministériels³⁸. Les dissensions internes au FPÖ provoquent l'organisation d'élections anticipées en 2002, les électeurs autrichiens sanctionnent sévèrement le parti d'Haider qui finit par se replier sur son fief électoral de Carinthie.

Le FPÖ n'est pas, à l'origine, un parti ayant une posture de refus et de repli. Il s'agit d'un parti libéral créé bien avant les années 1970. Il a connu plusieurs leaders avant Haider, ce dernier ne représente qu'une séquence dans l'histoire du parti. Le FPÖ ne peut pas recevoir le label de parti de contre-chant.

BELGIQUE

Le Vlaams Blok, créé en 1977, est directement issu des rangs du mouvement indépendantiste flamand de la Volksunie. Il défend avant tout l'identité flamande³⁹ et rassemble plus de 10% des voix aux élections législatives, en Flandres, en 1991⁴⁰. En 2003, le

³⁶ LUBBERS M., SCHEEPERS P., « Individual and contextual characteristics of the German Extreme Right Vote in the 1990's », *European Journal of Political Research*, n°38, 2000.

³⁷ RIEDLSPERGER M., « The Freedom Party of Austria: from protest to radical right populism », in BETZ H-G., IMMERFALL S., *The new politics of the right. Neo-populist parties and movements in established democracies*, Londres, Mac Millan, 1998.

³⁸ HOBELT L., « Defiant populist: Jörg Haider and the politics of Austria 1986-2000 », *Central European Studies*, Purdue University Press, 2002.

³⁹ CEUPPENS B., « Le Vlaams Blok et le "flamand naturel" », *Critique internationale*, n°10, 2001.

⁴⁰ BILLIET J., DE WITTE H., « Attitudinal disposition to vote for an extreme right-wing party: the case of Vlaams Blok », *European Journal of Political Research*, n° 27, 1995.

VB recueille 18.1% des voix en Flandres et occupe 18 sièges à la Kamer⁴¹. Certains groupes ou associations satellites se radicalisent dans les propos et dans les actes, aussi le VB choisit de devenir Vlaams Belang, anticipant ainsi une condamnation en justice qui aurait pu le priver de ses subventions publiques, il conserve malgré tout les mêmes personnalités et les mêmes couleurs.

Le VB prône l'indépendance flamande. Le parti joue sur les clivages traditionnels entre Centre et Périphérie, les clivages culturels et linguistiques entre flamands et wallons et ne peut donc pas recevoir le label de parti de contre-chant.

DANEMARK

Mogens Glistrup annonce la fondation du Fremskridtpartiet (FrP) en 1972 dans un restaurant de Copenhague. Cette annonce fait suite à une intervention remarquée à la télévision au cours de laquelle il fustige le système de taxes danois, comparant ce dernier à une maladie⁴².

Il remporte un succès inattendu avec 15.9% des suffrages exprimés l'année suivante lors des élections au Folketing, et participe ainsi au « tremblement de terre » électoral qui bouleverse le système partisan danois⁴³.

Glistrup s'impose médiatiquement avec un style mêlant diatribes anti-systèmes, attaques contre la bureaucratie, critiques de l'Etat-Providence et volonté d'abolition de l'impôt sur le revenu. Opportuniste, il lance plus tard des appels à politique restrictive de l'immigration et promeut la préférence nationale en ce qui concerne l'accès aux subsides de l'Etat.

Le fondateur du FrP est écarté de la vie politique après une condamnation pour fraude fiscale qui le conduit en prison. Pia Kjaersgaard s'impose comme un successeur potentiel, mais les dissensions au sein de la formation la conduisent avec quelques députés à fonder un nouveau parti en 1995. Les résultats électoraux du FrP ont connu une forte érosion entre la fin des années 1970 et 2000. En 2001, le parti ne recueille plus que 0.6% des suffrages exprimés.

Pia Kjaersgaard quitte le FrP en 1995 et fonde le Dansk Folkeparti (DF) en reprenant les thèmes du premier. Le DF se différencie en exaltant un ultra-nationalisme et en réclamant le rapatriement des non-nationaux⁴⁴. Dès 1998, le DF remporte 7.4% des suffrages exprimés soit 13 sièges et marginalise le FrP. En 2001, il confirme sa montée en puissance, remporte 12% des voix et 22 sièges au Folketing.

Le FrP et le DF répondent aux critères définissant un parti de contre-chant et peuvent, par conséquent, recevoir le label.

FRANCE

Si le Front National pour l'Unité Française (FNUF) est créé par un ensemble de groupes issus de l'extrême droite traditionnelle française en 1972, le FN devient officiellement la machine électorale de Jean-Marie Le Pen, ancien député poujadiste, après

⁴¹ DELWIT P., « Le Vlaams Blok et le scrutin du 18 mai 2003 », *Nouvelle tribune*, n°33, 2003.

⁴² ARTER D., *Scandinavian Politics Today*, Manchester University Press, 2002.

⁴³ ANDERSEN J.G., BJØRKLUND T., « Structural changes and new cleavages: the Progress Parties in Denmark and Norway », *Acta Sociologica*, n°33, 1990.

⁴⁴ BJØRKLUND T., ANDERSEN J.G., « Anti-immigration parties in Denmark and Norway: the Progress Parties and the Danish People's Party » in SCHAIN M., ZOLBERG A., HOSSAY P., *Shadows over Europe: The development and impact of the extreme right in Western Europe*, New York, Mac Millan, 2002.

une décision de justice datant de 1973. Le premier programme du FN, « Défendre les Français », met déjà en avant la préférence nationale, consistant à réserver la priorité aux nationaux en matière de logement, d'emploi et d'accès aux subsides de l'Etat. Toutefois, le FN reste marginal sur le plan électoral durant sa première décennie d'existence.

Les années 1980, marquées par la présidence de François Mitterrand et l'entrée des communistes au gouvernement, voient le FN effectuer son entrée dans la vie politique française avec fracas, d'abord en 1983 lors des élections municipales, puis en 1984 lors des élections européennes, mais surtout en 1986 lors des élections législatives en recueillant 9.8% des suffrages exprimés et en obtenant 35 sièges à l'Assemblée Nationale du fait de la représentation proportionnelle⁴⁵.

Les élections législatives de 1988 et le retour du scrutin majoritaire signent la disparition du groupe parlementaire FN malgré un score identique.

Si l'électorat du Parti Communiste Français (PCF) s'érode fortement, le FN multiplie les attaques contre les partis de gouvernement, l'immigration, l'Europe et prône la préférence nationale, séduisant les classes populaires⁴⁶.

Les années 1990 voient le FN monter en puissance électoralement, brouiller les clivages traditionnels⁴⁷ et se déchirer. Le Pen atteint 15% des voix en 1995 lors de l'élection présidentielle, et le FN 14.9% des voix lors des élections législatives de 1997. Le numéro deux du parti, Bruno Mégret, brûle de sortir de l'ombre et souhaite nouer des alliances avec la droite parlementaire contre l'avis du fondateur.

En 1998, Mégret tente de récupérer l'appareil en créant le Front National-Mouvement National (FN-MN) avec le soutien de nombreux cadres et militants déçus par Le Pen. Après une décision de justice, le nouveau parti choisit finalement le nom de Mouvement National Républicain en 1999.

En 2002, le candidat Le Pen crée la surprise en se qualifiant pour le second tour de l'élection présidentielle avec Jacques Chirac, aux dépens du candidat du Parti Socialiste, Lionel Jospin. En direct à la télévision, Le Pen se déclare au soir du premier tour « économiquement de droite », « socialement de gauche » et « par-dessus tout français ». Le candidat du FN perd largement son duel face au Président de la République sortant, soutenu ouvertement entre les deux tours par les partis de la droite, du centre et de la gauche parlementaire et même certains leaders d'extrême gauche.

Depuis 2002, les deux plus grands partis français -le Parti Socialiste (PS) à gauche et l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) à droite- mobilisent en appelant au « vote utile » dès le premier tour et le FN semble s'essouffler, ses résultats électoraux en 2007 sont en net repli. Le Pen dirige et incarne le FN depuis 1973. Il aura 84 ans lors des élections présidentielles prévues en 2012, la question de sa succession est déjà posée. Le sourd affrontement entre Bruno Gollnisch et Marine Le Pen est ouvert.

Bruno Mégret crée le MNR avec plusieurs cadres et militants déçus de Le Pen en 1999. Le programme du MNR reprend quasiment à l'identique les thèmes et les positionnements du FN, mais ne parvient pas à s'imposer électoralement. Le 21 avril 2002, Mégret ne rassemble que 2.3% des voix quand le candidat Le Pen accède au second tour de l'élection présidentielle. Les élections législatives suivantes sont un fiasco et le MNR perd alors des membres et beaucoup d'argent. En 2006, Mégret annonce qu'il ne se présentera pas à l'élection présidentielle et soutiendra Jean-Marie Le Pen.

⁴⁵ BIRENBAUM G., *Le Front National en politique*, Paris, Balland, 1992.

⁴⁶ EVANS J., « *Le vote gauchois-lepéniste. Le masque extrême d'une dynamique normale* », Revue Française de Science Politique, n°50, 2000.

⁴⁷ PERRINEAU P., « *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front National* », Fayard, 1997.

Certes, le FN est né du rassemblement de plusieurs groupes hétérogènes issus de l'extrême droite, toutefois, il serait scientifiquement incorrect d'affirmer que ce parti est néo-fasciste ou néonazi. En effet, Jean-Marie Le Pen a réussi à maintenir une cohésion entre les différentes tendances de son parti, mais également entre les différents groupes composant son électorat, grâce à une idéologie suffisamment floue et un style populiste dont le nationalisme est la pierre angulaire.

Le FN et le MNR répondent aux critères définissant un parti de contre-chant et peuvent, par conséquent, recevoir le label.

PAYS-BAS

La Lijst Pim Fortuyn (LPF) est un parti politique fondé au premier semestre 2002 par Wilhelmus Simon Petrus Fortuijn en vue des élections générales des Pays-Bas de mai 2002. Le leader atypique de la LPF assume publiquement son homosexualité et ses expériences dans les backrooms. Il s'oppose notamment à la monarchie néerlandaise à laquelle les Néerlandais sont attachés et adopte une position ambiguë envers l'Europe.

La LPF, par la voix de son leader, fustige les immigrés, l'islam, les partis politiques traditionnels, la bureaucratie et la « démocratie du consensus »⁴⁸.

Le 6 mai 2002, Pim Fortuyn est assassiné, ce qui provoque une profonde émotion. Quelques jours plus tard, la LPF obtient 17% des voix et 26 sièges au parlement et fait son entrée dans un gouvernement de coalition dont il provoquera sa chute.

Si Arend Lijphart considère que le *verzuiling*⁴⁹ constitue une manière efficace de gérer une société profondément divisée, la LPF parvient à fédérer le mécontentement des électeurs néerlandais au-delà des *zuilen* traditionnels.

La LPF répond aux critères définissant un parti de contre-chant et peut, par conséquent, recevoir le label.

ITALIE

Créé au lendemain de la seconde guerre mondiale par des responsables de la République de Salò, le MSI revendique l'héritage de Benito Mussolini. S'il obtient six députés et un sénateur lors des élections de 1948, le parti néo-fasciste emmené par Giorgio Almirante se trouve à la marge de « l'arc constitutionnel » formé des partis antifascistes qui occupent le pouvoir. Le MSI s'oppose frontalement aux partis de gouvernement durant les années 1960-1970 et conserve une idéologie héritée de la tradition fasciste jusque dans les années 1980.

En 1987, le moderniste Gianfranco Fini succède à Almirante et annonce six ans plus tard sa volonté de transformer le MSI en un nouveau parti d'une part, et d'opérer un travail de distanciation vis-à-vis du legs fasciste d'autre part. La même année, le parti de Fini remporte 13,5% des suffrages exprimés lors des élections à la Camera dei Deputati et obtient cinq portefeuilles ministériels.

En 1994, le MSI devient l'Alleanza Nazionale⁵⁰, ce qui provoque le départ de dissidents orthodoxes rangés derrière Pino Rauti, candidat malheureux à la succession

⁴⁸ ACTA POLITICA, « Electoral revolt or continuity? The Dutch parliamentary elections 2002 and 2003 », *Acta politica*, special issue, vol 38, 2003.

⁴⁹ LIJPHART A., *The politics of accommodation: pluralism and democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.

⁵⁰ IGNAZI P., « From Neo-Fascists to post-Fascists? The transformation of the MSI into the AN », *West European Politics*, vol 1, n°4, 1996.

d'Almirante, et la création du MSI-Fiamma Tricolore. Fini tente depuis lors de « normaliser » sa formation⁵¹ en la présentant comme une formation politique de centre-droit et souhaite la fondre en 2008 dans le nouveau grand parti de rassemblement initié par Silvio Berlusconi au lendemain de la chute du gouvernement de Romano Prodi.

Le MSI, né au lendemain de la seconde guerre mondiale et l'AN, son héritier direct, sont deux partis construits sur les ruines du fascisme italien et ne peuvent donc pas recevoir le label de parti de contre-chant.

La Lega Nord (LN) est créée en 1991 par Umberto Bossi sur les fondations de la Lega Lombarda (LL) prônant l'autonomie de la région lombarde. La LN qui reprend les revendications de la LL, choisit d'adopter une posture anti-étatique, anti-establishment, néo-libérale et fustige la tyrannie de Rome ainsi que les « assistés » du sud de l'Italie.

Si les débuts sont difficiles, la LN recueille 20% des suffrages exprimés en Lombardie lors des élections législatives en 1987. Au début des années 1990, le parti régionaliste entre dans la coalition gouvernementale dirigée par Silvio Berlusconi avant d'en provoquer la chute en 1993⁵². La LN rejoint à nouveau une coalition gouvernementale après les élections générales de 2001. Elle ne rassemble que 3.9% des voix, ses résultats étant affaiblis par les prises de position et les stratégies très variables de son fondateur⁵³.

La LN joue sur les clivages traditionnels entre Centre et Périphérie, entre Nord et Sud, il s'agit d'un parti régionaliste qui ne peut recevoir le label de parti de contre-chant.

NORVEGE

En 1972, Anders Lange, ancien membre du parti conservateur, annonce qu'il présentera une liste qui portera son nom aux élections législatives suivantes. En 1973, il remporte 5% des voix et transforme sa liste en parti politique, le Fremskrittpartiet. A l'instar du FrP danois, le FrP norvégien fustige le « système », la bureaucratie, les excès de l'Etat-Providence, l'imposition excessive. Le fondateur du parti décède brutalement en 1974.

Carl Ingvar Hagen devient la figure emblématique du FrP norvégien et appelle à une politique plus restrictive de l'immigration conjuguée à l'application d'une préférence nationale en ce qui concerne l'accès aux subsides de l'Etat.

Durant les années 1990, le parti se pose en défenseur du système de protection sociale face à la volonté de dérégulation des conservateurs, tout en stigmatisant les immigrés⁵⁴. Ce positionnement opportuniste lui permet de contester les sociaux démocrates sur le terrain social⁵⁵ et de dépasser les clivages traditionnels⁵⁶. Les résultats électoraux du FrP sont situés entre 1.3% et 6.3% des suffrages exprimés entre 1977 et 1993, seules les élections de 1989 permettent au parti de remporter un succès relatif et temporaire avec 13% des voix.

Les élections au Storting de 1997⁵⁷ offrent l'occasion au FrP de rassembler 15.3% des voix et 25 sièges sur 165, tandis que celles de 2001 en font la troisième force politique de

⁵¹ GRIFFIN R., « The Post-fascism of the Alleanza Nazionale: a case study in ideological morphology », *Journal of political Ideologies*, vol 1, n°2, 1996.

⁵² DIAMANTI I., « La "Lega", de la périphérie au centre du système politique italien. », *Pouvoirs*, n°71, 1994.

⁵³ DIAMANTI I., *Politique à l'italienne*, Paris, PUF, 1997.

⁵⁴ BJØRKLUND T., ANDERSEN J.G., « Anti-immigration parties in Denmark and Norway: the Progress Parties and the Danish People's Party » in SCHAIN M., ZOLBERG A., HOSSAY P., *op cit.*

⁵⁵ ANDERSEN J.G., BJØRKLUND T., « Structural changes and new cleavages: the Progress Parties in Denmark and Norway », *op cit.*

⁵⁶ BJØRKLUND T., « The Norwegian Progress Party: a bridge builder over old cleavages », *EREPS working paper*, Department of Political Science, University of Oslo, 2004.

⁵⁷ ARTER D., « The politics of embarrassment: Norway's 1997 election », *West European Politics*, n°21, 1998.

Norvège avec 14.7% des voix et 26 sièges. En 2005, Le FrP norvégien remporte 22% des voix et 38 sièges, devenant ainsi la seconde force politique du pays et première de l'opposition.

Le FrP répond aux critères définissant un parti de contre-chant et peut, par conséquent, recevoir le label.

SUISSE

L'Union Démocratique du Centre (UDC) naît en 1971 de la fusion du Parti Suisse des Paysans, Artisans et Indépendants créé en 1936 et du Parti Démocrates des cantons de Glaris et des Grisons réunissant paysans, employés et professions libérales. L'UDC prend part au gouvernement fédéral en s'associant traditionnellement aux trois principaux partis suisses⁵⁸.

Dans les années 1990, la section zurichoise de l'UDC, emmenée par Christof Blocher, se distingue en adoptant une posture anti-système, anti-impôts, anti-immigration et anti-Europe. L'UDC recycle des thèmes traditionnellement utilisés par l'extrême droite⁵⁹. L'UDC rassemble 22.5% des suffrages exprimés lors des élections au Conseil national de 1999 et remportent 44 des 200 sièges. Avec 26.6% des voix, l'UDC remporte à nouveau les élections fédérales et 55 sièges en 2003⁶⁰.

A l'instar du FPÖ, l'UDC n'est pas, à l'origine, un parti ayant une posture de refus et de repli. Il s'agit d'un parti libéral qui a connu plusieurs leaders avant Blocher. Ce dernier a modifié le positionnement de son parti⁶¹.

L'UDC ne peut pas recevoir le label de parti de contre-chant.

Il ressort de cette confrontation d'éléments empiriques au cadre théorique que six des 12 partis étudiés peuvent recevoir le label de « parti de contre-chant ». Il s'agit du DF, du FrP danois, du FrP norvégien, du FN, de la LFP et du MNR.

L'échelle PITA ou les degrés de perturbation exercés par les partis de contre-chant.

Le « parti de contre-chant » peut parvenir à perturber le système partisan qu'il critique et pénétre à différents degrés. Il faut de plus distinguer deux échelles : locale et nationale.

Nous retenons quatre degrés de perturbation exercés par les partis de contre-chant :

.Degré P pour « Parti de contre-chant primaire ». Il critique les partis de gouvernement, participe au jeu électoral, mais ne pèse pas suffisamment pour affecter le système partisan.

.Degré I pour « Parti de contre-chant intermédiaire ». Il critique les partis de gouvernement, participe au jeu électoral, perturbe le système partisan sans participer à une coalition ou alliance. Il oblige les adversaires qui souhaitent l'ostraciser à modifier leurs

⁵⁸ KRIESI H., *Le système politique suisse*, Economica, Paris, 1995.

⁵⁹ ALTERMATT U., KRIESI H., *L'extrême droite en Suisse*, éditions universitaires de Fribourg, Fribourg, 1995.

⁶⁰ BRON A., « Le PDC et les radicaux sombrent face à l'UDC », *Tribune de Genève*, Genève, 20 octobre 2003.

⁶¹ MAZZOLENI O., « Nationalisme et populisme en Suisse. La radicalisation de la nouvelle UDC », *Presses polytechniques et universitaires romandes*, Le savoir suisse, Lausanne, 2003.

stratégies d’alliances traditionnelles. Les partis conservateurs peuvent être tentés de durcir leurs programmes sur des thèmes énoncés par Mudde comme caractéristiques de l’extrême droite. (Exemple : FN dans les années 1980-1990, Fremskridtspartiet)

.*Degré T pour « Parti de contre-chant de transition ».* Il critique les partis de gouvernement, participe au jeu électoral, pèse sur le système partisan en soutenant un gouvernement (vote de budget par exemple) sans y participer. (Exemple : Dansk Folkeparti)

.*Degré A pour « Parti de contre-chant accompli ».* Il participe au gouvernement au sein d’une coalition ou obtient une majorité suffisante pour gouverner seul. Il n’est plus en mesure de contester les partis de gouvernement, il montre ici les limites de son positionnement. Cette dernière étape critique doit définir si ce parti est un parti de contre-chant ou s’il mérite d’être classé parmi les partis traditionnels, aptes à modifier la réalité dans laquelle ils agissent.

Echelle PITA et mode de scrutin :
L’influence des règles du jeu électoral sur les degrés de perturbation

Nous posons l’hypothèse suivante : le degré de perturbation exercé par les partis de contre-chant sur les systèmes partisans traditionnels varie selon le mode de scrutin.

Notre étude empirique met en relation d’une part, le plus haut niveau de perturbation observé par chaque parti sur l’échelle PITA, et d’autre part, le mode de scrutin.

Cette étude se limite au cadre des élections législatives au Danemark, en France, aux Pays-Bas et en Norvège depuis quatre décennies.

| Mode de scrutin | Proportionnel | Majoritaire |
|-----------------|---|------------------|
| Echelle PITA | | |
| Degré P | | MNR (FR) en 2002 |
| Degré I | FN (FR) en 1986 ⁶² FrP (DK) en 1973 | FN (FR) en 1997 |
| Degré T | FrP (NO) DF (DK) | |
| Degré A | LPF (NL) en 2002 | |

En France, le MNR n’a jamais réussi à s’imposer électoralement face au FN, il n’a jamais percé à l’échelle nationale et n’a exercé qu’un degré de perturbation P.

⁶² En 1986, la réforme électorale souhaitée par le président de la République, François Mitterrand, a permis au Front National de réaliser une percée significative en terme de sièges à l’Assemblée Nationale à la faveur d’un scrutin proportionnel. Le premier ministre issu de la nouvelle majorité, Jacques Chirac, a modifié les règles des élections législatives dans l’année suivant sa nomination, engendrant un retour au scrutin majoritaire.

En revanche, le FN recueille 9.65% des voix lors des élections législatives de 1986, obtenant 35 sièges à l'Assemblée Nationale à la faveur de la représentation proportionnelle et près de 15% des voix lors de celles de 1997, n'obtenant qu'un seul siège en raison du scrutin majoritaire. Dans les deux cas, le FN atteint un degré de perturbation I.

Les partis de gouvernement, traditionnellement partenaires ou adversaires, conviennent d'une stratégie de « désistement républicain » entre les deux tours des élections législatives, afin de barrer la route aux candidats du FN susceptibles de remporter un siège. Le FN voit ses adversaires adopter des comportements d'ostracisme⁶³ à son égard, ce qui pourrait expliquer le renforcement de son discours anti-système.

Si le FrP danois rassemble 15.9% des voix en 1973, Glistrup et son parti reste isolé sur la scène politique nationale, tout en participant au « tremblement de terre » électoral. Le parti atteint alors le degré I sur notre échelle.

Quant au DF, il parvient lors des élections législatives de novembre 2007 -en recueillant 13.8% des voix et en remportant 25 sièges au Folketing- à conserver le statut acquis quelques années auparavant de partenaire extérieur du gouvernement Rasmussen. En effet, si les membres du DF ne disposent pas de portefeuilles ministériels, le gouvernement ne peut pas faire voter les lois qu'il propose sans le soutien du groupe d'élus DF, ce dernier peut par conséquent orienter les textes du gouvernement, notamment en matière d'immigration.

Le DF atteint le degré T sur notre échelle.

A l'instar du DF danois, le FrP norvégien parvient, sans entrer dans une coalition gouvernementale, à jouer un rôle de premier plan dans la vie politique norvégienne. En 2001, il rassemble 14.6% des voix lors des élections législatives et le gouvernement minoritaire de Bondevik ne peut pas faire voter ses lois sans le soutien du groupe d'élus du FrP.

Avec 22,1 % des suffrages et 38 sièges au Storting obtenu lors des élections législatives de 2005, le FrP devient la deuxième force politique de Norvège et le premier parti d'opposition.

Le FrP norvégien atteint le degré T sur notre échelle.

Au Pays-Bas, le parti fondé par Pim Fortuyn fait son entrée au gouvernement quelques mois seulement après sa création, avec 17 % des voix et 26 élus à la Kamer. La LPF obtient quatre portefeuilles ministériels, mais des dissensions au sein du parti apparaissent dès l'été et finissent par provoquer la chute du gouvernement après seulement 87 jours d'exercice du pouvoir. Les électeurs sanctionnent très durement cette attitude dès l'élection suivante et la LPF ne conserve que 8 sièges.

La LPF atteint le plus haut niveau de l'échelle PITA, le degré A.

Il ressort assez nettement de cette étude que le scrutin proportionnel permet aux partis de contre-chant d'exercer un degré de perturbation sur les systèmes partisans traditionnels beaucoup élevé que le scrutin majoritaire. Nous remarquons que le FN en France et la LPF, avec des résultats électoraux similaires, environ 15% des voix pour le premier et 17% pour la seconde, atteignent des degrés de perturbation très différents.

⁶³ VAN SPANJE J., VAN DER BRUG W., « The Party as Pariah: The Exclusion of Anti-Immigration Parties and its Effect on their Ideological Positions », *West European Politics*, vol 30, n°5, 2007.

Conclusion

Il existe un particularisme parmi les partis de la droite populiste et extrême, identifiable à partir de cinq critères, le parti de contre-chant. Nous avons isolé six exemples de partis de contre-chant dans quatre pays européens.

Le parti de contre-chant peut exercer quatre degrés de perturbation sur le système partisan traditionnel. L'échelle PITA permet de mesurer ces degrés.

Le mode de scrutin joue un rôle prépondérant sur le degré de perturbation que peut jouer un parti de contre-chant. Ainsi, en recueillant entre 15 et 20% des voix lors d'élections législatives, un parti de contre-chant peut rester en marge du pouvoir et des alliances dans un système majoritaire, mais entrer au gouvernement dans un système proportionnel.

BIBLIOGRAPHIE

ACTA POLITICA, « Electoral revolt or continuity? The Dutch parliamentary elections 2002 and 2003. », *Acta politica*, special issue, vol 38, 2003.

ANDERSEN J.G., BJØRKLUND T., « Structural changes and new cleavages: the Progress Parties in Denmark and Norway », *Acta Sociologica*, n°33, 1990.

ARTER D., *Scandinavian Politics Today*, Manchester University Press, 2002.

ARTER D., « The politics of embarrassment: Norway's 1997 election », *West European Politics*, n°21, 1998.

BRAS G., *Les ambiguïtés du peuple*, Ed Pleins Feux, 2007.

BETZ H-G, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, coll CEVIPOF, ed Autrement, 2004.

BETZ H-G, *Radical Right-Wing Populism in Western Europe*, New York, St Martin's Press, 1994

BILLIET J., DE WITTE H., « Attitudinal disposition to vote for an extreme right-wing party: the case of Vlaams Blok », *European Journal of Political Research*, n° 27, 1995.

BIRENBAUM G., *Le Front National en politique*, Paris, Balland, 1992.

BJØRKLUND T., ANDERSEN J.G., « Anti-immigration parties in Denmark and Norway: the Progress Parties and the Danish People's Party » in SCHAIN M., ZOLBERG A., HOSSAY P., *Shadows over Europe: The development and impact of the extreme right in Western Europe*, New York, Mac Millan, 2002.

BJØRKLUND T., « The Norwegian Progress Party: a bridge builder over old cleavages », *EREPS working paper*, Department of Political Science, University of Oslo, 2004.

BRON A., « Le PDC et les radicaux sombrent face à l'UDC », *Tribune de Genève*, Genève, 20 octobre 2003.

CAMUS J-Y, « Métamorphoses de l'extrême droite en Europe », *Le Monde Diplomatique*, mai 2002.

CANOVAN M., *Populism*, New York and London, Harcourt Brace Jovanovich, 1981

CANOVAN M., « Trust the people ! Populism and the two faces of democracy », *Political Studies*, n°47, 1999.

CEUPPENS B., « Le Vlaams Blok et le "flamand naturel" », *Critique internationale*, n°10, 2001.

DAALDER H., « The Dutch Party system, from segmentation to polarization », in DAALDER H., *Party system in Denmark, Austria, Switzerland, Netherlands and Belgium*, Londres, Pinter, 1987.

- DELWIT P., J.-M. DE WAELE, A. REA, «Comprendre l'extrême droite» in DELWIT P., DE WAELE J.M., REA A., «*L'extrême droite en France et en Belgique*», Complexe, Bruxelles, 1998.
- DELWIT P., « Le Vlaams Blok et le scrutin du 18 mai 2003 », *Nouvelle tribune*, n°33, 2003.
- DIAMANTI I., « La “Lega”, de la périphérie au centre du système politique italien. », *Pouvoirs*, n°71, 1994.
- DIAMANTI I., *Politique à l'italienne*, Paris, PUF, 1997.
- EVANS J., « *Le vote gaucho-lepéniste. Le masque extrême d'une dynamique normale* », *Revue Française de Science Politique*, n°50, 2000.
- GELLNER E., IONESCU G., *Populism*, Weidenfeld and Nicholson, 1969
- GRIFFIN R., « The Post-fascism of the Alleanza Nazionale: a case study in ideological morphology », *Journal of political Ideologies*, vol 1, n°2, 1996.
- HASTINGS M., «La surprise électorale ou les infortunes de l'énonciation », in DABENE O., HASTINGS M., MASSAL J., *La surprise électorale. Paradoxes du suffrage universel*, Edition Karthala, Paris, 2007.
- HERMET G., «Populisme des anciens, populisme des modernes, populisme libéral-médiatique », IHL O., CHENE J., VIAL E., WATERLOT G., *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La découverte, 2003.
- HOBELT L., « Defiant populist: Jörg Haider and the politics of Austria 1986-2000 », *Central European Studies*, Purdue University Press, 2002.
- IGNAZI P., «The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe», *European Journal of Political Research*, Amsterdam, vol. 22, n° 1, juillet 1992.
- IGNAZI P., «Les partis d'extrême droite : les fruits inachevés de la société postindustrielle», in P. PERRINEAU, «*Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*», l'Aube, La Tour d'Aigues, 2001.
- IGNAZI P., « From Neo-Fascists to post-Fascists? The transformation of the MSI into the AN », *West European Politics*, vol 1, n°4, 1996.
- IHL O., CHENE J., VIAL E., WATERLOT G., *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La découverte, 2003.
- IVALDI G., *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale*, la documentation française, Paris, 2004.
- KITSCHOLT H., *The Radical Right in Western Europe. A Comparative Analysis*, University of Michigan Press, Ann Arbor, 1997.
- KRIESI H., *Le système politique suisse*, Economica, Paris, 1995.
- LECOEUR E., « *Dictionnaire de l'extrême droite* », Larousse, 2007.
- LE GALLOU Y., *La préférence nationale : réponse à l'immigration*, Albin Michel, 1985.
- LIJPHART A., *The politics of accommodation: pluralism and democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.
- LIPSET S., ROKKAN S., *Party Systems and Voter Alignments*, Free Press, 1967.
- LUBBERS M., SCHEEPERS P., «Individual and contextual characteristics of the German Extreme Right Vote in the 1990's », *European Journal of political research*, n°38, 2000.
- MAZZOLENI O., «Nationalisme et populisme en Suisse. La radicalisation de la nouvelle UDC», *Presses polytechniques et universitaires romandes*, Le savoir suisse, Lausanne, 2003.

- MAYER N., « Votes populaires, votes populistes », *revue Hermès*, n°42, CNRS, 2005
- MAYER N., *Ces Français qui votent FN*, Flammarion, 1999.
- MAYER N., *Ces Français qui votent Le Pen*, Flammarion, 2002.
- MENY Y., SUREL Y., *Par le peuple, pour le peuple*, Fayard, 2000
- MUDDE C., « Expliquer le succès de l'extrême droite », *Politique*, Bruxelles, n° 21, novembre 2001.
- MUDDE C., « The Single-Issue Thesis : Extreme Right Parties and the Immigration Issue », *West European Politics*, Londres, vol. 22, n° 3, juillet 1999.
- MUDDE C., « The War of Words Defining the Extreme Right Party Family », *West European Politics*, Londres, vol. 19, n°2, 1996.
- PANIZZA F., *Populism and the mirror of democracy*, Verso, 2005.
- PERRINEAU P., « L'extrême droite en Europe : des crispations face à la société ouverte », in PERRINEAU P., « *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites* », Ed de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2001.
- PERRINEAU P., « Préface », in BETZ H-G, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, coll CEVIPOF, ed Autrement, 2004.
- PERRINEAU P., « *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front National* », Fayard, 1997.
- RIEDLSPERGER M., « The Freedom Party of Austria: from protest to radical right populism », in BETZ H-G., IMMERSALL S., *The new politics of the right. Neo-populist parties and movements in established democracies*, Londres, Mac Millan, 1998.
- SCHEDLER A., « Anti-Political-Establishment Parties », *Party Politics*, 1996
- TAGGART P., « New Populist Parties in Western Europe », *West European Politics*, London, vol. 18, n° 1, janvier 1995.
- TAGUIEFF P.A., *L'illusion populiste*, Flammarion, 2007.
- TAYLOR C., *Multiculturalisme*, Flammarion, 1999.
- VAN DER BRUG W., MUGHAN A., « Charisma, Leader Effects and Support for Right-wing Populist Parties », *Party Politics*, vol 13, n°1, 2007.
- VAN SPANJE J., VAN DER BRUG W., « The Party as Pariah: The Exclusion of Anti-Immigration Parties and its Effect on their Ideological Positions », *West European Politics*, vol 30, n°5, 2007.
- WILES P., « A syndrome not a doctrine », in IONESCU G., GELLNER E. (eds), *Populism: Its meaning and national characteristics*, London, 1969.